

LPO Info

AQUITAINE

► Spécial biodiversité de proximité

- La nature en ville 3
- Nos actions 3
- Quelques coups de projecteurs ... 8
- Les ressources disponibles 13
- Devenez acteurs..... 14
- Agenda des événements 16



Edito

Au fond qu'entend-on par biodiversité de proximité ?

Celle que l'on rencontre dans le jardin, le long d'un fossé, dans un parc en pleine ville ?

Celle-ci serait donc banale, car capable de prospérer dans les milieux fortement modifiés, voire altérés. À l'opposé, on définit une biodiversité remarquable, dite aussi patrimoniale: celle-là est plus rare, plus spécialisée, fragile, et à juste titre elle retient toute notre attention.

Mais quand on parle de biodiversité patrimoniale, exception faite de tous les cas particuliers, en réalité on parle souvent d'une biodiversité qui fut un jour banale, parfois très proche des activités humaines, voire même dépendante d'elles ! Mais l'artificialisation de plus en plus appuyée de notre environnement, la simplification de nos écosystèmes, leur banalisation, l'irruption d'espèces invasives, tout cela a peu à peu repoussé cette nature-là au plus loin de l'Homme et de ses activités.

C'est pourquoi, toutes ces espèces qui nous apparaissent communes, banales, doivent retenir notre attention aujourd'hui. Par ailleurs, déplacer le débat en milieu urbain a un sens citoyen, car 80 % de la population française y vit désormais.

D'abord, parce que différents engagements mondiaux prônent l'arrêt de l'érosion de la biodiversité et que, si l'on ne veut pas que les banalités d'aujourd'hui deviennent les raretés de demain, c'est aujourd'hui qu'il faut s'en soucier. Parce que ces espaces de nature ordinaires, de « tous les jours » en somme, mis bout à bout, participent aux continuités écologiques d'un territoire, et au bon état général du vivant à d'autres échelles spatiales.

« Mon jardin est un bout d'autre chose qui me dépasse, ce qui me rend responsable de ce que j'y fais ».

Ensuite, parce que même si le sujet est émergent, la question des services écosystémiques est un vrai sujet. Par exemple nos pratiques, en Europe comme en France, tendent à peser sur les abeilles sauvages, et si l'agriculture doit prendre sa part, chacun peut agir au quotidien : nos jardins reçoivent parfois (proportionnellement) bien plus de pesticides qu'une parcelle agricole. La liste de ces services écosystémiques serait si longue...

Enfin, parce que si ce concept de biodiversité est parfois un peu flou, sur le terrain il est assez bien compris de nos contemporains*. Parcs, jardins, arbres, noues et bassins, toitures végétalisées... offrent de fait un cadre de vie que nous sommes de plus en plus nombreux à réclamer. Une ville « plus verte » résume aujourd'hui une véritable demande sociétale, qui correspond globalement à une demande de bien-être. Il y a une réflexion à mener avec tous les acteurs pour que cette demande prenne corps et que le résumé ne soit pas une caricature ou des mots en l'air.

Si l'on sait aujourd'hui traiter de l'aménagement et de la gestion des espaces végétalisés, de l'eau etc... envisager à nouveau l'accueil de la biodiversité sur les bâtiments est encore un sujet balbutiant. En réinterrogeant nos manières d'habiter, l'on peut trouver des solutions techniques, parfois innovantes, qui obligent à échanger avec la filière du bâtiment, et tous les métiers qui la composent. C'est dans cet échange des cultures entre constructeurs et naturalistes que se trouvent les clés de la meilleure prise en compte du vivant dans la ville.

C'est là un nouveau chantier, dans lequel la LPO Aquitaine a décidé de s'investir avec plusieurs homologues du réseau des associations locales LPO.

Olivier Le Gall
Président de la LPO Aquitaine

* Les Français et la Biodiversité - CREDOC, 2013

NOUVEAUX CONTRATS AUTO

LA FORCE MAAF AU SERVICE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Fidèle à ses valeurs mutualistes, MAAF a décidé d'agir en partageant ses bons résultats Auto. Dans un monde où tout augmente, MAAF vous aide à faire attention à vos dépenses tout en étant bien protégé(e) au meilleur prix.

Pour la souscription d'un nouveau contrat Auto chez MAAF prenant effet en 2014, profitez d'une baisse de tarif*.

Souscrivez, modifiez et suivez tous vos contrats :

- 590 agences près de chez vous
- N° Vert 30 15 (hors heures d'ouverture)
- maaf.fr info - devis - Espace Client

MAAF Power = la Force MAAF
* Conditions détaillées en agence, sur maaf.fr ou en téléphonant au 3015 (appelé gratuit depuis un poste fixe).

la référence qualité prix

MAAF Power en France - 100% CAPITAL FRANÇAIS - 100% ASSURÉS EN FRANCE

Par Marion Coulange chargée d'études développement durable mission développement durable LPO France

Urbanisme bâti et biodiversité : de la dynamique locale au programme national

Il peut paraître surprenant que la LPO intègre les préoccupations liées à l'urbanisme dans son champ d'action. Et pourtant, l'artificialisation des sols entraînant fragmentation et destruction des écosystèmes est une des principales menaces responsables de l'érosion actuelle de la biodiversité. C'est cette constatation qui a amené plusieurs associations locales appartenant au réseau LPO à s'emparer du sujet. Sous différentes approches : biodiversité de proximité, oiseaux et bâti, gestion différenciée etc. La LPO a développé une expertise reconnue dans l'accompagnement de ses partenaires vers une meilleure intégration de la biodiversité dans les espaces urbains. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs publications dont, ces dernières années (Cf page 13) :

- Municipalité et Biodiversité (LPO 44)
- Oiseaux et bâti (LPO 86)
- Guide technique Biodiversité et bâti (LPO 38)
- Brochures sur les oiseaux et le verre

La LPO France porte la voix de la biodiversité dans des groupes de travail nationaux : évolution du référentiel HQE, concertation sur la prochaine loi urbanisme par exemple, ou encore l'accompagnement des services de la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et du Paysage dans l'intégration de la biodiversité dans les programmes de logements sociaux. Elle est, d'autre part, et tout comme les associations locales, régulièrement interpellée par ses partenaires privés et publics sur cette thématique. Il est donc apparu cohérent de coordonner l'ensemble de ces actions au sein d'un programme national « Urbanisme, bâti et biodiversité » dit U2B.



Jardin des oiseaux - Paris XX - @MCOULANGE

Ce programme est coordonné par la mission Développement Durable de la LPO France avec l'aide d'un comité de pilotage intégrant des associations locales. Sa première ambition est de rassembler les partenaires intéressés au sein d'un club de réflexion : le Club U2B. Les échanges ainsi générés permettront de confronter les points de vue, traiter des sujets de fonds ayant trait à l'intégration de la biodiversité dans les politiques urbaines et de construction, mais aussi, expérimenter des actions innovantes d'intégration de la biodiversité en ville.

Ce programme permet de coordonner plusieurs actions :

- La création d'une plateforme web « urbanisme, bâti et biodiversité » sous l'impulsion de la LPO Aquitaine
- La réalisation d'un observatoire des pratiques hébergé par la plateforme web et animé par la LPO Isère

- La mise en place de formations à destination des professionnels et du grand public sur l'ensemble des thèmes relatifs à la « biodiversité en ville »
- L'expérimentation d'actions innovantes et ambitieuses d'intégration de la biodiversité dans des programmes d'aménagements et de construction, mais aussi de révision de documents d'urbanisme
- L'accompagnement de l'évolution des référentiels, qu'ils soient normatifs ou réglementaires.
- Enfin, le programme Refuge trouve logiquement sa place dans la valorisation des espaces exemplaires d'un point de vue intégration de la biodiversité



Mur du père Lachaise - @MCOULANGE

Nos actions

Enquête hirondelles, en quête d'hirondelles... ?

Par Jean-Pierre Gans

« Le vrai désastre auquel nous assistons aujourd'hui n'est pas seulement la perte de la biodiversité. C'est aussi la capacité incroyable que nous avons à ne pas nous souvenir de ce qu'elle était avant. Ce phénomène est tout aussi grave que l'érosion ou la destruction de la diversité du vivant. Il me semble que c'est pourtant ce travail de mémoire et de lutte contre l'oubli qui nous aiderait à préserver ce qu'il reste. Je vais essayer d'expliquer plus en détail, comment – de façon insidieuse – s'opère cet oubli qui conduit à rester passif devant cette perte progressive de la biodiversité. »

Ainsi commence le bref et percutant essai de Philippe J. Dubois : *La Grande Amnésie écologique*. Delachaux et Niestlé. Paris 2012. 122 pages.

Dans les années 1960, alors gamin, je retrouvais les copains de mon âge, lors des vacances d'été, pour pratiquer le patin à roulettes, ancêtre du roller, à la fraîche, après le repas du soir. Et notre joie était grande quand les vaches étaient passées par là l'après-midi ! En effet, notre jeu favori consistait à slalomer, non pas entre des plots en plastique de toutes les couleurs, mais entre les bouses des vaches ! Et pour compliquer la tâche, il s'agissait de toucher les Hirondelles rustiques en vol, très nombreuses nous semblait-il, qui par dizaine venaient se nourrir au-dessus des bouses !

Alors que nos cris saluaient chaque touche, assez rares il faut bien le reconnaître, nous entendions gronder nos parents : « Arrêtez d'embêter les hirondelles, il n'y en a déjà plus beaucoup... ! »

Par Magali Contrasty



La création d'un Refuge LPO offre la possibilité de mettre en place une démarche exemplaire et reconnue à travers des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des

équilibres écologiques. En adhérant à ce programme, les collectivités reçoivent un accompagnement de la LPO tout au long de cette démarche grâce à sa technicité et à son expertise.

En créant un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité, les collectivités offrent aux concitoyens un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé.

Depuis une dizaine d'années dans le cadre des mises en place des politiques de développement durable au travers notamment de l'Agenda 21, les collectivités se dotent et généralisent progressivement les techniques de gestion raisonnée de leurs espaces verts. Une démarche qui permet de mieux gérer la ressource en eau, d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires, de préserver la biodiversité et les milieux sensibles. Des espaces exemplaires qui deviennent des espaces d'échanges, de partage où les habitants réinvestissent la rue, se ré-intéressent aux espaces non bâtis et disposent de cadres privilégiés pour observer la nature sur le pas de leur porte.

Dans un contexte plus global, la gestion différenciée des espaces verts contribue à la restauration des corridors écologiques et participe ainsi au maintien des trames vertes et bleues.

La ville de Bordeaux



A la suite d'une convention signée en 2009 avec la LPO, la Ville de Bordeaux a posé 194 nichoirs à oiseaux dans les arbres de ses principaux parcs afin de favoriser la nidification de plusieurs espèces qui sont de précieux auxiliaires dans la lutte biologique : mésanges, rouges-queues, sittelles, grimpereaux, rouges-gorges, gobes mouches, etc.



Nichoir sur les ruines du château au parc Rivière - photo Magali Contrasty

Elles permettent l'abandon des produits chimiques contre les insectes ravageurs et participent au maintien de la biodiversité dans les parcs et jardins de la ville. Cette intervention s'inscrit dans l'Agenda 21 de Bordeaux : préserver les espèces locales et leur habitat (action 18).

Ah bon ! Avant 1960 il y avait davantage d'hirondelles ?

Aujourd'hui pour la France tous les écrits sur la baisse des effectifs des hirondelles font référence au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris dont les études et les différents programmes de suivi commencent dans les années 1990 (1989 pour le programme STOC), avec des % fluctuants et précis jusqu'à ce jour.

Mais avant ? Quelle baisse des effectifs de 1945 à 1980 ? Qui s'occupait de la perte de la biodiversité pendant les trente glorieuses ? Et depuis le début du XXème siècle ?

En 2006 le groupe Nichoirs de la LPO Aquitaine commençait le suivi des hirondelles sur quelques communes de Gironde. Aujourd'hui, sept ou huit ans après, le groupe annonce quelques tendances locales, proches ou identiques aux tendances nationales.

Mais avant ? Que s'est-il passé en Gironde pour nos hirondelles ? Ce printemps 2013, le recensement exhaustif de ces oiseaux sur la ville de Bordeaux fait ressortir en tout et pour tout, cinq sites de nidification d'Hirondelles de fenêtre pour la zone de Bordeaux Rive Droite ! Tous abandonnés depuis une dizaine d'années aux dires des habitants. A la question : « Et avant ? » Toujours la même réponse : « Il suffisait de lever la tête pour en voir mais plus rien depuis au moins dix ans. » D'ici peu ces cinq maisons seront "ravallées" ou détruites, faisant disparaître à jamais la preuve de nidification de l'Hirondelle de fenêtre sur ce grand secteur de Bordeaux !

Et sa cousine la Rustique ? Aucune preuve de nidification à ce jour ! Mais avant ?

En 2012 la LPO nationale lançait « l'enquête hirondelles » que vous connaissez. Terminée ce printemps 2013, n'en doutons pas, les résultats obtenus serviront de référence d'ici à quelques années, nous annonçant des % supplémentaires de baisse entre 2013 et... ! Mais avant ? Que s'est-il passé en France pour nos hirondelles ?

Il semblerait qu'à chaque nouvelle étude, et cela ne concerne malheureusement pas que les hirondelles mais l'ensemble de la diversité de la vie, une nouvelle date de référence soit prise, laissant de côté le passé, l'oubliant même jusqu'à l'effacer de nos mémoires !

Insidieuse et de plus en plus rapide, la Grande Amnésie écologique est en marche !



Hirondelle rustique en Avril - photo Jean-Pierre Gans

Dix sites de la ville de Bordeaux, gérés de façon écologique et ayant fait l'objet d'études diagnostic et de recommandations de gestion par la LPO, ont reçu l'agrément REFUGE LPO en décembre 2012. Il s'agit du Parc Bordelais, du Jardin Public, du Parc Rivière, du Jardin de la Béchade, du square Brascassat, du Jardin de la Visitation, du Jardin des Dames de la Foi, du Parc Monséjour, du Parc des Berges, du Parc du Nord et du Parc aux Angéliques.



Jardin public de Bordeaux - site internet mairie de Bordeaux

Tout au long de l'année, les bordelais sont invités à découvrir de nouvelles pratiques et à observer leurs effets sur le milieu. Sur chaque site des panneaux, dont le bois provient de filière locale du pin et de forêts en gestion durable, expliquent la démarche et les actions des jardiniers. Ces actions sont importantes. Bien qu'elles soient moins visibles par les usagers des parcs et des jardins elles contribuent au développement durable des 430 hectares des espaces verts de la ville.

Ville de Cenon



Labellisé depuis 2011, le Parc du Cypressat situé sur la commune de Cenon est un espace boisé de 17 hectares aménagé dans le respect de son caractère sauvage et naturel.

Pourtant situé en milieu urbain, la préservation de son aspect sauvage est un véritable atout pour la faune et la flore qui y trouve un refuge. Son aménagement en fait un lieu idéal pour nombre d'oiseaux nicheurs qui y trouvent les ressources alimentaires nécessaires, ainsi que l'habitat propice à leur reproduction (pics, sittelles, mésanges). Par ailleurs la géographie du parc (situé sur les coteaux) caractérisée par un important dénivelé profite à la migration de quelques espèces au long cours qui utilisent les courants de pente créés sur le relief (milans, cigognes blanches).



Parc du Cypressat
Site internet mairie de Cenon



Fauvette à tête noire - photo Daniel Godinou

Opération escalade

Préserver et même accompagner les conditions de reproduction sont nécessaires au maintien de cette biodiversité naturelle. Rouge queues à front blanc, Chouettes hulottes, Mésanges bleues, Gobemouches gris... au total déjà 38 espèces sont répertoriées dans le parc. La pose de 6 nichoirs multiplie les chances de garder les espèces déjà fixées et d'en attirer de nouvelles. Placés entre 3 et 10m de hauteur, sur des arbres repérés comme lieux potentiels d'accueil de couples d'oiseaux, les nichoirs doivent être posés avec précaution.

Améliorer les conditions d'habitat des espèces

Depuis 2010, les 45 agents du service environnement pratiquent la gestion durable du parc : absence de produits phytosanitaires, maintien des arbres morts, absence d'export des matières, fauche tardive sur les bords de chemin et sur certaines prairies, respect du cycle de fleurissement puis de la montée en graine des plantes... favorisant ainsi le développement des insectes et le nourrissage des oiseaux. Les agents ont également été spécialement formés à l'observation et au repérage des différentes espèces vivantes ainsi qu'à leurs conditions de vie. La pose des nichoirs vient compléter ce dispositif global, étape préalable avant la réalisation dans l'année 2013 d'un « sentier interprétatif », une installation pédagogique utile et bienvenue pour les promeneurs observateurs du parc.

Ville de Gradignan



Au bord de l'Eau Bourde

Le site concerné, d'une superficie de 9 300 m², se situe au bord de l'Eau Bourde, rue Pasteur. Dans le cadre de cette convention, un état des lieux de la faune a été réalisé par la LPO. L'étude démontre la présence d'une quarantaine d'espèces d'oiseaux différents, ce qui témoigne de l'intérêt à le valoriser. Il faut s'employer à maintenir les espèces présentes et à en faire venir d'autres. Ce lieu ne doit être visité qu'épisodiquement et laissé dans son état naturel.



Jardin refuge de l'eau Bourde - photo Mathieu Sannier

Le site a déjà connu une première étape avec la plantation, en 2010 et 2011, d'un verger d'espèces anciennes, issues du Conservatoire régional d'Aquitaine à Montesquieu en Lot-et-Garonne. Au total, 45 arbres fruitiers, plantés selon le principe des joualles* et en plein-vent et 48 pieds de vigne, ont pris racine. Présente sur le site, une ancienne bâtisse devrait être réhabilitée et utilisée à des fins pédagogiques. Plus au fond de la parcelle, l'ancien mou-

lin devrait, quant à lui, devenir un lieu de résidence d'artistes. « Ce site, situé proche de Cayac, connecté en aval avec la Maison de la nature et en amont avec l'Écomusée de la vigne et du vin, a vocation à être protégé et sera ouvert au public, notamment des scolaires, parcimonieusement et de façon très ciblée. Le respect de l'environnement est inscrit dans l'histoire de Gradignan depuis des décennies. « C'est un patrimoine commun dans nos gènes », conclut le maire, Michel Labardin.

* La jouaille est un système de culture associant plusieurs espèces végétales sur la même parcelle

Ville de Pessac



Depuis 10 ans, la commune de Pessac met en place une politique de développement durable. Après un diagnostic partagé, la commune a arrêté sa stratégie locale de développement durable et a décidé d'agir sur 3 axes majeurs : exemplarité, responsabilité, solidarité. Parmi les 64 mesures prioritaires, celles du service espaces verts portent sur : la réduction et valorisation des déchets, la préservation des ressources en eau, la préservation et le développement de l'identité de Pessac ville nature, ville jardin, le développement d'un cadre de vie sain, la transmission des bonnes pratiques auprès du grand public.



Belvédère de l'écosite du Bourgaillh - photo Laurent Couzi

L'Ecosite du Bourgaillh se situe au cœur de la trame verte du Peugue à Pessac, il est un poumon vert de 65 hectares permettant aux habitants de disposer d'un lieu de pleine nature, agrémenté de 3 belvédères ainsi que de bancs, ponts et balcons permettant d'observer la nature environnante.

Ce site devrait faire prochainement l'objet d'une convention Refuge LPO, un diagnostic faunistique sera réalisé à partir de 2014 permettant d'affiner la connaissance des espèces présentes sur ce site.



Bois des roses à Pessac - photo Oréade Brèche

D'une surface d'un 1.5 ha, le Bois des Roses est un espace investi depuis 3 ans par l'association « Le jardin des Bois des Roses » qui a réalisé un jardin partagé où sont employées des techniques respectueuses de l'environnement naturel. Ce jardin partagé sera également labellisé Refuge LPO afin d'accompagner l'association à l'aménagement de cet espace en faveur de la biodiversité de proximité.

Manifestation La Nature à ma porte 25 et 26 mai 2013 Site du Bourgaillh

Par Magali Contrasty



Pourquoi un événementiel ?

A l'occasion des Journées Aquitaine Nature et de la Fête de la Nature, l'ambition de cette manifestation était de fournir au grand public des solutions claires et opérationnelles pour cohabiter avec cette faune et cette flore dites « de proximité ».

Sorties ornithologiques, ateliers confections de nichoirs, pose de nichoirs, stands de démonstration... autant de moments forts qui se sont succédés pour permettre

au public de comprendre et identifier les interactions entre la biodiversité et son environnement proche.

La contribution exceptionnelle des professionnels de l'urbanisme et du bâtiment a rendu la manifestation d'autant plus riche qu'ils exposaient sur leurs stands des maquettes décrivant les solutions techniques de cohabitation comme l'inclusion de nichoirs dans les murs sans nuire à l'isolation. D'autre part, le public a pu avoir une idée précise des acteurs pouvant apporter des réponses claires et concrètes : professionnels de la toiture, maçonnerie, éclairage, surfaces vitrées...

Des compétences partagées

La LPO connaissait déjà bien l'Ecosite du Bourgaillh à travers ses deux grands événements : le printemps et l'automne du Bourgaillh. Ce nouveau partenariat avec « La nature à ma porte » a permis aux deux structures de se retrouver sur des valeurs communes et partagées autour de la préservation de la biodiversité. Ces approches transversales, tant dans la forme que dans le fond, ont contribué à proposer au public une autre vision d'habiter en ville. Nous remercions ici toute l'équipe de l'Ecosite pour son accueil et sa logistique.

Cette événement a été soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine et la Mairie de Pessac, Service Environnement et Cadre de Vie.

Un merci également aux élagueurs de Pessac qui ont permis la pause du nichoir à hulotte.

Étaient présents

- Société Epiphyte, spécialisée dans la conception et la réalisation de murs et toitures végétalisées.
- Espace Info Energie du CREAQ (Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine)
- Jardiniers de France de Pessac,
- Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Jean-Jacques Rabeisen, Architecte
- Brice Muet, chargé de mission environnement à la Fédération Française du Bâtiment de la Gironde
- EURL Bois à vivre, constructeur de maisons à ossature bois.
- CUB

Un habitat au cœur du territoire des Landes de Gascogne : l'Aïrial, véritable arche de vie

Par Nathalie Villareal

Responsable de la mission Espaces Naturels

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne



La forêt habitée du plateau landais est une entité paysagère rurale caractérisée par des zones de clairières au sein de la forêt cultivée de pins maritimes.

Ces zones de clairières habitées sont organisées en aïrial ou en quartier, typiques du paysage de la Haute Lande. Les bâtiments d'habitation et les bâtiments d'élevage

(majoritairement en pin) y sont disposés de façon espacée et entourés de feuillus (chênes, châtaigniers...) ou d'arbres fruitiers.



Aïrial de l'écomusée de Marquèze - photo Noëlie Boutros

Ces îlots au cœur de la pinède sont par nature fragmentés et de surface restreinte, mais ils se répètent un très grand nombre de fois à l'échelle du territoire. Ils abritent un cortège d'espèces assez caractéristique dont la préservation passe par le bon entretien de l'habitat. Cependant beaucoup d'airiaux subissent un entretien « intensif » qui aboutit à la formation d'une vaste pelouse rase où les plantes nectarifères sont très rares et très peu variées.

Suite à la tempête Klaus, le Pays des Landes de Gascogne et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne se sont associés pour mettre en œuvre un programme européen dans le but d'aider des collectivités et des particuliers pour réhabiliter le paysage de leurs espaces dévastés par la tempête.

Dans ce cadre le Parc Naturel Régional a conventionné avec la LPO Aquitaine et le Conservatoire botanique afin de compléter la connaissance sur la biodiversité présente autour des airiaux. La création d'un livret à destination des propriétaires d'airiaux permettra de valoriser cette connaissance et fera part des bonnes pratiques en faveur de cette richesse.

Les éléments compilés permettront également de décliner le guide des bonnes pratiques sur l'aïrial en livret pédagogique à l'attention des enseignants et animateurs d'éducation à l'environnement.

Sortie des documents prévue fin 2013.

Partenariat Petronille – LPO Aquitaine, ou comment le patrimoine urbain concourt à la préservation de la biodiversité

Par Mathieu Sannier



Comment le patrimoine urbain concourt à la préservation de la biodiversité, 4 sorties à la découverte de la biodiversité bordelaise.

Projet proposé par l'association Petronille et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) soutenu par la Mairie de Bordeaux.

Spécial biodiversité de proximité

L'aménagement de nos villes a un impact évident sur la biodiversité urbaine. Impact néfaste ou positif?

De nombreuses espèces végétales et animales sont parvenues à s'adapter aux modifications engagées par la main de l'homme en trouvant dans les villes et à leurs abords des milieux de substitution.

L'association Pétronille et la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Aquitaine souhaitent mettre à profit leurs compétences respectives pour ré-interroger la place de la biodiversité dans la construction historique de la ville.

Le projet soutenu par la Mairie de Bordeaux vous propose des circuits urbains associant des approches environnementale et patrimoniale. Chaque visite, accompagnée d'un guide naturaliste et d'un guide patrimoine sera l'occasion de présenter le paysage urbain (l'architecture, la voirie, le mobilier urbain...) dans sa relation avec la biodiversité, afin de mesurer l'impact sur la faune et la flore de nos manières d'« habiter la ville ».

4 sorties sont programmées à Bordeaux. La première s'est déroulée pour les journées du patrimoine le 15 septembre dernier, et les trois autres auront lieu le 03 octobre puis en 2014 (les dates seront communiquées ultérieurement).

Ces sorties sont limitées à 20 places.

Tarif : 5 euros adultes, 4 euros enfants.

Renseignements et réservations auprès de l'association Pétronille. Contact 05 56 44 81 65

Atlas de la biodiversité de la CUB

Par Laurent Couzi

La Communauté Urbaine de Bordeaux s'engage pour mieux préserver la biodiversité

Axe fort de son projet métropolitain, La CUB s'engage pour mieux préserver la biodiversité et lance une étude de recensement de la faune et de la flore de son territoire.

L'objectif : déterminer l'ensemble des espèces présentes sur l'agglomération, identifier les zones les plus sensibles, les espèces à protéger...

La LPO Aquitaine a donc obtenu la coordination de cet atlas, et le travail est engagé depuis 2012, en partenariat avec d'autres structures (Cistude Nature, Eliomys).

La mission consiste à inventorier le patrimoine naturel de ce territoire, et pour cela 3 années sont prévues. Ce travail aboutira en mars 2015 à la publication d'un inventaire, l'Atlas de la Biodiversité de La CUB. Outre la faune, cet inventaire comporte aussi la flore. Ce volet est assuré par APEXE, soutenu par le CBNSA.

Retrouver plus d'informations ici :

<http://www.lacub.fr/projets-nature/atlas-de-la-biodiversite>

Si vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez le faire via une enquête simple intitulée «Espèces de métropoles», qui s'appuie sur l'Observatoire des oiseaux des jardins, initié par le muséum.

Toutes les informations sont ici :

<http://www.lacub.fr/atlas-participatif>

C'est très simple, et chacun peut apporter sa contribution à ce projet ambitieux.

Quelques coups de projecteurs

Les dangers pour la biodiversité liés au bâti

Par Magali Contrasty

La faune urbaine rencontre des dangers qui contribuent à faire augmenter son taux de mortalité. A l'échelle de la ville, ces mesures concernent par exemple l'impact important des chats sur la prédation de la petite faune urbaine. Une étude révèle qu'un chat capture en moyenne 21 proies par an, ce qui représente environ 55 millions de proies capturées pour tous les chats de France.

En ce qui concerne le bâti, certaines zones ont pu être clairement identifiées comme des dangers pour la faune, à l'image des baies vitrées ou des éclairages qui entraînent des collisions d'oiseaux.

Le verre,

Un piège mortel pour les oiseaux



Rougegorge victime d'une collision - photo Gilles Bentz

Chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent dans notre pays après avoir heurté une vitre. C'est là l'un des plus grands problèmes de protection des oiseaux de notre monde civilisé.

Les petits oiseaux sont capables de voler à travers d'étroites ouvertures comme les branchages (espace d'un diamètre d'une paume de main). Ils passent par des ouvertures de quelques centimètres seulement.

Mais ils ne réalisent pas que le verre est une barrière et ne comprennent pas que les reflets sont faux. Transparent, il n'est pas perçu par l'oiseau ; réfléchissant, il lui donne l'illusion d'un milieu naturel.

Selon diverses études, on compte au moins un oiseau mort par année et par bâtiment. Mais il y en a probablement bien plus, car beaucoup passent inaperçus. Et les accidents arrivent souvent à des endroits inattendus ! (par ex. 4 bécasses des bois à la Très Grande Bibliothèque de Paris).

7% des accueils en centre de sauvegarde LPO le sont suite à des collisions contre des objets fixes et notamment des vitres. En définitive ce sont des milliers d'oiseaux qui chaque année percutent des parois vitrées.

Même si certains oiseaux paraissent sortir indemnes du choc, des lésions internes se déclarent une fois sur deux par la suite. Presque toutes les espèces d'oiseaux sont concernées, y compris des espèces rares et menacées.

Les atouts et les contraintes du verre

Le verre, transparent à la lumière, offre un avantage thermique et est logiquement un matériau incontournable dans la rénova-

tion et/ou la construction. Les particuliers, les entreprises ou les administrations souhaitent tous disposer d'un maximum de lumière naturelle dans leurs habitations, bureaux ... C'est pourquoi il est important de comprendre les contraintes "écologiques" et les dangers potentiels de ce matériau et surtout de connaître les solutions envisageables.

Le verre, une double source de danger

Le verre est transparent



Abribus vitré, un danger pour la biodiversité - www.ensemble.eu

La transparence des vitres crée un piège en laissant croire qu'il existe un passage sans obstacle : l'oiseau voit un arbre, le ciel ou un paysage qui lui convient à travers la vitre et emprunte le chemin le plus direct pour s'y rendre. Plus cette vitre est transparente et grande, plus le danger est élevé. Le phénomène est accentué si la disposition des constructions forme des passages étroits ou des passes.

Le verre réfléchit l'environnement

Pour limiter la déperdition de chaleur et augmenter l'isolation (triple vitrage), certaines surfaces vitrées ont un effet miroir très importants. Elles reflètent alors les arbres proches ou le ciel, et donnent aux oiseaux l'illusion d'un endroit où se réfugier (passereaux) ou chasser (rapaces, hirondelles).

Dans les deux cas, plus l'environnement est attractif, avec beaucoup de végétation, plus les collisions sont fréquentes.

Les solutions alternatives

Ce risque peut être atténué en appliquant un marquage sur la surface présentant des risques, sous forme de bandes, de silhouettes, de publicités...ou mieux, en évitant ces risques dès la conception ou la rénovation du bâtiment, en faisant une utilisation intelligente de ce matériau, en choisissant un verre « visible ».

Réduire la transparence



Vitre de couleur moins réfléchissante, donc moins dangereuse - www.heraultinsolite.fr

Les dernières recherches¹ ont mis en avant des dispositifs performants pour neutraliser la transparence des vitres.

En voici quelques-uns :

- **marquage de l'ensemble de la surface vitrée par des trames** (points, lignes, écriture...). Les marquages doivent être situés à l'extérieur de la vitre et être de couleur contrastée avec l'arrière-plan. Des espacements maximum entre les lignes s'imposent pour empêcher le « passage » de tous les oiseaux, même les plus petits.
- **remplacement**, dans la mesure du possible, de la vitre transparente par un verre translucide ou usiné (vitres nervurées, cannelées, dépolies, sablées, corrodées...) ou briques de verre ;
- **pose de films de couleurs** ou vitres teintées, associées à des trames ;

- pour les bâtiments commerciaux ou industriels, intégration d'autres matériaux devant le verre (structure en bois, métallique, motifs artistiques...)
- installation de stores extérieurs ou de brise-soleil ;
- choix d'un autre type de fenêtres : fenêtres croisillons, fenêtre de toit plutôt que sur le côté, surfaces inclinées plutôt qu'à angle droit, vitres posées en retrait plutôt qu'en continuité de façades...

1 Ce dossier et l'exposition de la LPO ont été réalisés avec le soutien de la station ornithologique de Sempach

Réduire l'effet miroir



www.maison-design.com

Qu'ils soient utilisés comme éléments architecturaux ou comme protection solaire, les effets réfléchissants sont à éviter dans tous les cas : l'usage d'un verre ayant un taux de réflexion extérieur de 15% maximum doit être privilégié. Sinon, la pose de trame ou la neutralisation par des structures extérieures seront nécessaires. Éviter dans tous les cas la présence d'arbres ou d'arbustes proches qui pourraient s'y refléter ! De la même manière il est également préférable de ne pas installer trop près des fenêtres des mangeoires ou des nichoirs.

Après la conception ou pour corriger le problème, les solutions existent aussi. Le premier réflexe consiste toujours à analyser le problème (effet miroir ou effet transparence) puis à le neutraliser :

- pose d'autocollants ou de décorations de différents motifs. Dans ce cas, ces marquages doivent être les plus contrastants avec l'environnement (donc être souvent de marquage clair), plutôt être verticaux qu'horizontaux, placés à l'extérieur de la vitre, et couvrir la plus grande surface possible de la vitre (sur-tout la partie haute).
- pose de jalousies, de rideaux, de paravents, de stores à lamelles...
- installation de guirlandes extérieures, de grillages, de moustiquaires, de ficelles en nylon, de filets épais, de décorations métalliques...
- création d'une façade végétalisée à l'aide d'une structure de soutien.

Et les silhouettes anti-collision ?



Silhouettes pour vitre - LPO

Les silhouettes décoratives anticollision ont pour objectif de rendre une surface transparente ou réfléchissante plus visible pour les oiseaux afin d'éviter les chocs. D'après des récentes études, elles ont un effet limité si elles ne sont pas utilisées correctement.

Il faut veiller à ce que ces marquages soient de couleur claire, appliqués à l'extérieur, sur la partie haute de la vitre et qu'ils soient le plus couvrant possible. Idéalement, ces silhouettes s'espacent d'une paume de main pour dissuader les oiseaux de passer entre elles.

Pour en savoir plus :

- <http://www.biodiversiteetbati.fr/>
- <http://www.vogelwarte.ch/oiseaux-et-vitres.html>

Eclairage des bâtiments et biodiversité

Souvent mal connu ou négligé, l'éclairage artificiel la nuit engendre non seulement un important gaspillage énergétique mais a également des effets négatifs sur les êtres vivants. Le terme de « pollution lumineuse » décrit l'ensemble des effets indésirables induits par l'éclairage artificiel. L'enjeu est de concilier nos besoins en éclairage tout en limitant les perturbations pour la biodiversité.



source :

<http://upload.wikimedia.org>

Rappel des nuisances de l'éclairage artificiel pour la faune

À l'échelle de l'évolution, l'éclairage artificiel représente un important bouleversement pour des espèces apparues au rythme des alternances jour/nuit.

Quelques espèces semblent s'être adaptées : renards, étourneaux, pigeons bisets, pipistrelles... mais pour la majorité des espèces sauvages, la pollution lumineuse est une cause supplémentaire de mortalité. Selon les espèces (ou même selon l'âge au sein d'une même espèce) la lumière a un effet attractif ou répulsif.

Nos connaissances sont encore très parcellaires mais quelques faits peuvent être soulignés :

- La vision de la faune est souvent très différente de la nôtre : la proportion de cellules en bâtonnet dans la rétine peut être plus importante avec, comme conséquence, une plus grande sensibilité à la lumière la nuit ; leur rétine peut présenter un pic de sensibilité à d'autres longueurs d'ondes que la nôtre avec pour conséquence, une impression d'intensité lumineuse différente de la nôtre et des risques d'éblouissement importants...



Chevéche éblouies - photo Thierry Bigey

- La répartition spectrale (longueur d'onde) des sources lumineuses est importante : les ampoules qui émettent des rayons ultraviolets sont très nocives (elles attirent et détruisent notamment de nombreux insectes) ; les sources lumineuses ayant une forte composante de courtes longueurs d'ondes (lumière bleue et blanche) sont celles qui perturbent le plus la faune.
- L'horloge biologique de nombreux êtres vivants est liée à une hormone, la mélatonine, qui n'est produite par le cerveau que dans le noir. Une déficience en mélatonine a des conséquences pathologiques : perturbation du sommeil, de la reproduction...
- Il existe une grande variété de comportement vis-à-vis de l'éclairage allant des espèces lucifuges strictes (qui fuient la lumière) aux espèces qui ont une capacité de tolérance apparente. Le principe de précaution voudrait que l'on préserve au maximum une période de nuit noire, autant pour les espèces sauvages que pour notre santé et notre bien-être.

A long terme, autant de nuisances qui ont des impacts écologiques sur la faune et indirectement sur les écosystèmes : cause de mortalité supplémentaire, destruction massive d'insectes attirés par les éclairages, impact sur la migration nocturne des oiseaux, ruptures de corridors écologiques pour les espèces qui fuient la lumière.

Il suffit de quelques points de vigilance pour limiter l'impact à deux niveaux :

- Au niveau de l'éclairage intérieur : éviter les dispersions de lumière vers l'extérieur, être vigilant sur l'orientation des luminaires, mettre des rideaux. Dans les bureaux, il est préférable d'utiliser des lampes individuelles que des plafonniers mais surtout pour les entreprises, le geste le plus simple est d'éteindre les bureaux la nuit et de placer des stores.



Pollution lumineuse en fonction de l'éclairage
<http://www.astrosurf.com>

Au niveau de l'éclairage privé extérieur : parking, accès aux bâtiments, jardins, décoration, mise en valeur architecturale. Pour ces éclairages, de la même manière quelques gestes peuvent réduire les nuisances : l'intensité de la lumière, un éclairage

- moyen de 10 lux peut être suffisant. L'orientation des luminaires et la hauteur des mâts : il faut absolument éviter les luminaires qui diffusent la lumière vers le haut.
- Quant à la durée de l'éclairage, il est inutile et coûteux d'éclairer lorsqu'il y a une personne. Les détecteurs de présence ou les horloges sont utiles, ces outils permettent de laisser une période de nuit noire à la faune, aussi bénéfique pour le confort et la santé des habitants.
- En préalable à tout projet d'éclairage, se demander s'il est bien indispensable : à Noël, limiter les guirlandes lumineuses au profit d'autres types de décorations. Dans les jardins, les petites lampes à recharge solaire sont à proscrire, le bilan écologique global est désastreux¹. Un jardin respectueux de la nature de proximité préserve la nuit noire.
- Les éclairages de mise en valeur architecturale peuvent être évités ou de la même manière être réfléchis en amont pour éviter le maximum de nuisances.



Eclairage nuisible pour la faune - www.eclairagepublicbenito.fr



Réglementation en vigueur

- **Le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011** : relatif à la prévention et à la limitation des nuisances lumineuses liste les types d'éclairages concernés : parmi eux, l'éclairage des bâtiments privés, notamment les éclairages extérieurs destinés à favoriser la sécurité des déplacements ; les éclairages de mise en valeur du patrimoine, du cadre bâti, ainsi que des parcs et jardins ; l'éclairage des bâtiments, recouvrant à la fois l'illumination des façades des bâtiments et l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces mêmes bâtiments ; l'éclairage des parcs de stationnement non couverts ou semi couverts. Ce décret prévoit des prescriptions techniques précises visant à réglementer l'éclairage.
- **Le décret n°2012-118 du 30 janvier 2012** : relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes. Le décret n° 2012-118 institue des règles relatives à la densité des dispositifs publicitaires installés sur le domaine privé et sur le domaine public, à l'exception de ceux apposés sur une palissade ou sur une toiture. L'obligation d'extinction entre 1 heure et 6 heures du matin s'applique aussi aux enseignes lumineuses. En outre, le décret introduit des dispositions relatives à la publicité numérique. Il réglemente notamment la surface des dispositifs publicitaires numériques ainsi que leur consommation électrique et prévoit des mesures pour lutter contre l'éblouissement.
- **L'arrêté du 25 janvier 2013** s'applique aux installations d'éclairage des bâtiments non résidentiels, recouvrant à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments et l'illumination des façades de bâtiments, à l'exclusion des installations d'éclairage destinées à assurer la protection des biens lorsqu'elles sont asservies à des dispositifs de détection de mouvement ou d'intrusion.

Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel sont éteints une heure après la fin de l'occupation de ces locaux. Les illuminations des façades des bâtiments sont éteintes au plus tard à 1 heure. Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition sont éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux si celle-ci intervient plus tardivement.

Pour aller plus loin :

- <http://www.biodiversiteetbati.fr>
- <http://www.anpcn.fr>

¹ Les dispositifs qui inondent le marché sont, pour la plupart, fabriqués à bas coût en Chine et de qualité médiocre ; leur confection et leur transport nécessitent beaucoup d'énergie et leur recyclage est difficile. De plus, les LEDs produisent une lumière blanche très perturbante pour la faune.

Si l'on entend beaucoup parler de l'Abeille domestique, des menaces qui pèsent sur l'espèce, et des risques liés à sa régression, l'on entend beaucoup plus faiblement la voix des quelques 1000 autres espèces d'abeilles sauvages de France, alors que, elles aussi jouent un rôle prépondérant pour toute la biodiversité.

Cet article sera découpé en 2 épisodes. Le premier, présenté ici, brosse un portrait trop rapide (mais ce serait tellement long) de la communauté des abeilles sauvages, et quelques points saillants de leur rôle dans les éco et agro-systèmes. Le second fera le point sur la situation de ces espèces, et vous proposera une batterie de gestes simples pour agir en leur faveur.

Qui sont les abeilles sauvages ?

A l'écoute de ce simple mot, « abeille », chacun entend, ruches, miel, reine, ouvrière, etc... Seulement voilà, l'Abeille domestique (*Apis mellifera*) n'est qu'une espèce parmi le petit millier qui vit en France. Si cet animal bénéficie d'une grande notoriété, ses cousines sont peu connues, bien souvent ignorées, et pourtant tellement nécessaire et en grand danger.

L'objet de cet article n'est pas de présenter une fois de plus, les tenants et aboutissants de l'apiculture, mais de proposer un éclairage sur le monde si complexe et passionnant des abeilles sauvages.

Les abeilles se répartissent en 6 familles : Colletidae, Andrenidae, Halictidae, Melittidae, Megachilidae, Apidae.

Cette classification repose sur des caractères morphologiques, comme la longueur de la langue, la disposition des nervures alaires, la forme des structures de récolte et de transport du pollen. Pour autant, l'identification précise d'une espèce, impose un examen plus que minutieux, et souvent la nécessité de faire appel à des spécialistes de chaque familles voire genres d'abeilles. A l'exception des bourdons, les plus proches cousins de l'Abeille domestique, et quelques autres espèces de la famille des Halictidae toutes solitaires ou pré-sociales, c'est-à-dire qu'il peut exister une femelle dominante mais pas plus. Beaucoup établissent leurs nids dans le sol (espèces terricoles voire certaines espèces strictement sabulicoles), d'autres dans le bois (espèces xylocoles), les tiges (espèces rubicoles) ou dans diverses cavités naturelles ou artificielles.

Il serait ici bien fastidieux de décrire ne serait-ce que chaque genre. Nous proposons simplement quelques coups de projecteurs sur quelques traits marquant au travers de quelques taxons. Ces six familles peuvent être présentées comme suit :

Les abeilles à langue courte : Colletidae, Andrenidae, Halictidae, Melittidae.

Ce premier groupe rassemble plus de 450 espèces en France et l'on rencontre notamment des espèces spécialistes d'une seule plante, c'est le cas de *Melitta nigricans* qui ne visite que les salicaires tandis que *Macropis europaea* butine exclusivement des lysimaques. Parmi les *Colletes*, une espèce récemment découverte ne se rencontre qu'à l'automne, même tardivement, exclusivement sur les fleurs de lierre, d'où son nom : l'Abeille du lierre *Colletes hederæ*.

L'on ne peut pas passer sous silence les **Andrènes**, très nombreuses, on les rencontre partout. Tandis que certaines espèces butinent des fleurs diverses et variées, d'autres au contraire sont spécialistes des chatons de saule au printemps, ou de la bryone en été, de la callune à l'automne.



Andrena florea - photo Laurent Couzi

Les abeilles à langue longue : Megachilidae, Apidae.

Ce groupe rassemble des espèces qui sont souvent de grande taille (>10mm). Les Megachilidae regroupent des genres (*Osmie*, *Anthidie*, *Chélostome*, *Mégachile*) qui possèdent une brosse de récolte, composée de poils plus longs, sous l'abdomen. Certaines construisent leur nid, en découpant des morceaux de feuilles puis les enroulent comme un cigare (genres *Trachusa*, *Osmia* ou encore *Hoplitis*). Les **anthidies** dont l'abdomen est jaune et noir quant à eux possèdent de fortes mandibules, qui sont utilisées au repos pour s'accrocher à la végétation et qui servent notamment à récolter la fine pilosité des plantes pour confectionner leurs cellules. On les appelle « abeilles cotonnières » mais certaines exploitent la résine de pin et le mode de nidification de plusieurs espèces reste largement méconnu. Cette famille rassemble aussi les fameuses osmies qui, nidifient dans toutes sortes de trous qu'elles maçonnent pour protéger leurs larves. Elles sont aussi coutumières des hôtels à insectes, à l'instar de l'**Osmie cornue** et l'**Osmie rousse**.

Les apidae regroupent quant à eux l'abeille mellifère, les bourdons, les Eucères, les Xylocoptes... Pour ces dernières, aussi appelées abeilles charpentières, l'hôtel à insectes n'est qu'un habitat de substitution. Elles lui préfèrent les vieilles charpentes, buches ou branches mortes tombées ou encore sur pied, n'hésitant pas à perforer du bois mort. Elles sont parfois bien aidées par les cavités pré-existantes de la guilde des coléoptères saproxyliques, dont le Grand Capricorne est un illustre représentant.

Ce sont les plus grosses abeilles de France, souvent noir de jais, à reflets métalliques violacés, elles ne sont pas moins de 4 espèces en France et peuvent être facilement confondues.



Mégachile - photo Laurent Couzi

On trouve aussi, chez les apidae, les **bourdons** qui, malgré des couleurs qui semblent typiques à chaque espèce, présentent des difficultés d'identification majeures ; il en existe près de 58 espèces en France, et une quarantaine juste pour Aquitaine, dont les plaines hébergent un cortège d'environ 10 – 15 espèces, et la montagne, beaucoup plus.

¹ Observatoire des Abeilles



Bombus terrestris - photo Laurent Couzi

Signalons qu'outre l'Abeille mellifère, c'est dans les deux groupes précédent que nous sommes parvenus à domestiquer d'autres espèces : un bourdon (*Bombus terrestris*), et une mégachile (*Megachila rotundata*) et qu'aujourd'hui des élevages d'osmies (cornue et rousse) fleurissent aussi, notamment pour la pollinisation des arbres fruitiers.

Concluons enfin avec les eucères, grosses abeilles très spécialisées, souvent friandes des fleurs de Fabacées (mais certaines affectionnent les dipsacacées, d'autres les Astéracées (*Centaurea p. ex.*). Les mâles portent une paire d'antennes dont la longueur dépasse parfois celle de leur corps.

La pollinisation

En Europe, la pollinisation des plantes à fleurs, c'est-à-dire le transport du pollen d'une fleur à l'autre, est principalement réalisée par une pollinisation croisée (peu d'espèces sont dites autogames ou auto-compatibles) : le pollen des anthères tombe sur le stigmate via le vent (anémo-gamie - philie) et par les insectes (entomo-gamie - philie). Plusieurs groupes taxonomiques interviennent dans ce processus, mais la morphologie des abeilles (présence de poils sur le corps et pattes courtes), leur régime alimentaire (consommation de nectar par les imagos et récolte de pollen exclusivement pour l'alimentation larvaire) et leur comportement de butinage (fidélité à une espèce de plante lors d'un voyage ou fidélité stricte à une espèce pour certaines espèces = oligolectisme) en font des vecteurs de pollen particulièrement efficaces et précis.

Cette relation gagnant/gagnant qui lie les abeilles et les fleurs (coévolution) permet aujourd'hui à plus de 20 000 espèces d'abeilles dans le monde de contribuer à la survie et à l'évolution de plus de 80 % des espèces végétales, par un important brassage génétique, jusqu'à constituer un moteur majeur de l'évolution (hybridation >> nouvelles espèces).

Ainsi, très logiquement, nos productions agricoles ne sont pas indépendantes des pollinisateurs. On a longtemps considéré que l'on pouvait cultiver hors de la nature, faire « du hors sol de plein air », il faut admettre aujourd'hui que la production de 84 % des espèces cultivées en Europe dépend directement de la pollinisation par les insectes et, plus particulièrement par les abeilles.

Plus encore, des études réalisées sur des productions d'oignon porte-graine, ont montré que, d'une part, 66% de la production est due aux abeilles, mais que, d'autre part, la qualité germinative des graines d'oignon, obtenu par une pollinisation entomophile, était bien meilleure (>de 10%) à leur homologues pollinisées artificiellement, chiffre non négligeable quand on connaît les standards de calibration et de certification des semences.

La pollinisation des cultures constitue donc un service économique¹ bien réel, mais c'est un service fragile qui dépend pour une large part des pratiques agricoles environnantes (de l'usage du sol aux traitements sanitaires).

Les abeilles sont aussi essentielles dans le maintien de la végétation des milieux naturels et de tout le réseau trophique qui en dépend.

Si nous ne sommes pas capables d'entendre que pour des raisons philosophiques, morales, et pourquoi pas de valeurs, il est important et souhaitable de prendre garde à la vie qui nous entoure, faisons un peu d'anthropomorphisme, et transformons la biologie des pollinisateurs en euros sonnants et trébuchants. Ce n'est pas satisfaisant, mais cela a le mérite d'être très explicite, et devrait constituer un argument de poids.

Le rôle économique des insectes pollinisateurs, et notamment des abeilles, est de mieux en mieux appréhendé. Ces insectes rendent un service gratuit en contribuant à la reproduction sexuée des plantes à fleurs. La diminution du nombre d'individus, constatée un peu partout dans le monde, pourrait avoir des effets très importants sur les cultures vivrières. Car 35 % du tonnage mondial d'aliments d'origine végétale proviennent de cultures dépendant en partie des pollinisateurs.

Selon une étude franco-allemande dirigée par Jean-Michel Salles (CNRS, Montpellier) et Bernard Vaissière (Laboratoire de pollinisation et écologie des abeilles, INRA, Avignon), l'apport des insectes pollinisateurs aux principales cultures mondiales en 2005 peut être évalué à 153 milliards d'euros. Ce qui représente 9,5 % de la valeur de la production alimentaire mondiale.

Documents consultés

- Terzo M. & Rasmont P. (2007) Abeilles sauvages, bourdons, et autres insectes pollinisateurs. Les Livrets de l'Agricultures, n°14. Ministère de l'Agriculture de la région Wallonne.
- Vaissière B., Morison N., Carré G. (2005) Abeilles, pollinisation et biodiversité in Abeilles et Compagnie. P10-14.
- Vaissière B. (2005) Abeille et pollinisation. Académie d'Agriculture de France.

Des chauves-souris dans le PNR des Landes de gascogne

Par Nathalie Villaréal (PNR Landes de Gascogne)

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a mené diverses actions pour la connaissance et la préservation des chauves-souris du territoire, en partenariat particulier avec le Groupe Chiroptère Aquitaine ou le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Des missions d'inventaires des espèces du territoire (zones de chasse, gîtes)

20 espèces ont été recensées dans le Parc des Landes de Gascogne sur les 34 présentes en France et toutes sont strictement protégées par la loi.

La plupart des espèces ont des populations considérées comme sédentaires, avec des contacts réguliers en période de mise bas. Les déplacements saisonniers entre gîtes d'été et gîtes d'hiver restent encore méconnus.

Plusieurs espèces présentent un intérêt majeur et confèrent au PNR une responsabilité particulière pour leur conservation. La Grande Noctule, très rare en France, est régulière sur le Parc. Le caractère forestier du territoire place aussi la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein parmi les enjeux prioritaires. Le **Grand Rhinolophe** et le **Murin à oreilles échanquées** occupent des colonies de reproduction d'importance régionale aussi bien en Gironde que dans les Landes.

¹ Service économique/écosystémique

Des ressources disponibles



Grand Rhinolophe - photo Stephan Tillo

Même si la connaissance de la répartition des espèces a énormément progressé, les éléments sur l'écologie des espèces demeurent lacunaires. Le PNR investit en particulier la thématique des chauves-souris forestières, tant en pinède au travers de son observatoire de la biodiversité que sur les bords de Leyre avec Natura 2000.

Des actions de préservation de colonies d'importance patrimoniale

Concernant des colonies d'enjeu fort repérées sur son territoire, le PNR a choisi de conventionner avec les propriétaires pour préserver voire améliorer l'accueil des chauves-souris. Aujourd'hui quatre communes ont choisi de participer à cette action.

Des opérations de sensibilisation du grand public : le Parc organise tous les ans des animations autour des chauves-souris, en particulier lors de la Nuit Européenne de la chauve-souris. Le PNR a aussi organisé des formations pour diffuser des méthodes de suivi des chauves-souris.

Concernant des outils de sensibilisation, une plaquette d'information et des panneaux d'information ont été créés à l'attention du grand public.

De par son travail de communication sur cette thématique, le PNR est aujourd'hui repéré par les habitants du territoire et régulièrement sollicité pour des « SOS Chauves-souris ».

(SOS Chauves-souris, est un réseau de contacts opérationnels pour permettre aux animaux en détresse ou menacés de destruction de pouvoir bénéficier d'une certaine protection, voire d'un sauvetage, d'un transfert ou de soins appropriés.)



Petit Rhinolophe dans une habitation - photo Laurent Couzi

Pour plus de renseignements :

<http://www.parc-landes-de-gascogne.fr/1-18977-Les-chauves-souris-du-Parc.php>

ou Mission Patrimoine naturel au 05 57 71 99 99

Guide Biodiversité et Bâti, LPO Isère



Un important travail de terrain et de recherches bibliographiques menés par la LPO Isère lui ont permis en 2012 de réaliser et diffuser un outil pédagogique sur le thème « Biodiversité et bâti : Comment concilier Nature et Habitat » en collaboration avec le CAUE Isère. Cet outil et la dynamique générée ont permis de rassembler différents partenaires des métiers du bâtiment et de la protection de la nature en groupe de travail.

Ce guide qui se veut résolument technique est en téléchargement sur le site <http://www.biodiversiteetbati.fr/>

Le livret « Municipalité et protection de la Nature » publié par la LPO Loire Atlantique



Ce livret guide les élus vers l'amélioration des qualités écologiques de leurs espaces verts en une trentaine de fiches concrètes.

La plaquette « Oiseaux et Patrimoine Bâti »



La plaquette de la LPO Vienne propose des solutions pour protéger les oiseaux lors d'opérations de rénovation ou de construction.

Le site web "Urbanisme, Bâti et Biodiversité" : un travail pluridisciplinaire et collaboratif

« L'Hirondelle ne fait pas le printemps » : elle est pourtant le sujet qui, après de nombreuses demandes en matière de réglementation, de cohabitation affluant vers l'association qui a poussé la LPO Aquitaine et ses partenaires à travailler à la formulation d'alternatives qui permettront d'intégrer et d'appréhender à différents niveaux la biodiversité de proximité.

Pour atteindre ce but, il était judicieux de mutualiser les compétences naturalistes avec celles des urbanistes et des professionnels du bâtiment, acteurs en lien direct avec la problématique. L'association a donc réuni ce panel d'acteurs et réfléchi ensemble aux moyens les plus pertinents de prendre en compte la biodiversité. Cette concertation a permis de mettre en évidence la création d'un site internet comme support technique et informatif.

Cette action s'intègre dans le programme national « Urbanisme, Bâti et Biodiversité (U2B) animé par la LPO France et impliquant des partenaires publics et privés. Ce programme s'appuie d'une part sur l'outil technique « Biodiversité et Bâti : Comment concilier Nature et Habitats » réalisé et publié par la LPO Isère en 2012. D'autre part les retours d'expériences du réseau LPO et les pistes de réflexion mises en évidence par le CLUB U2B seront force de propositions pour rendre ce programme dynamique et évolutif.

Cet outil complet permettra d'apporter une réponse claire et concrète aux questions relatives à « Urbanisme, Bâti et Biodiversité ». L'ambition de cette plateforme est d'être au cœur de l'actualité, de centraliser l'ensemble de la documentation relative au sujet et de mettre à disposition des ressources téléchargeables. Un observatoire des pratiques sera adossé à cette plateforme, en vue de répertorier les retours d'expériences en France mais aussi à l'étranger. Autant d'informations accessibles pour que chaque acteur puisse réinvestir les ressources à la mesure de ses moyens. Sa mise en ligne est prévue prochainement.



Les formations à la LPO Aquitaine

La LPO, reconnue comme expert scientifique et acteur majeur de la protection des espèces et de leurs écosystèmes, constate au quotidien la dégradation continue de la biodiversité. La formation vise à rendre plus efficaces les démarches de préservation de la biodiversité en permettant aux acteurs économiques, touristiques et naturalistes de la région de devenir réellement compétents et opérationnels dans leurs actions pour préserver, valoriser ou étudier la biodiversité régionale.

L'association dispose en interne d'expériences, de connaissances et de compétences qu'elle souhaite mettre à profit de particuliers, d'étudiants ou de professionnels désireux d'approfondir des domaines en particulier et de valoriser ces acquis dans leur travail, dans leurs cursus de formation.

La finalité de nos formations est de pouvoir appliquer dans sa vie personnelle et professionnelle les acquis de la formation : savoir, savoir-faire, savoir-être. Chaque formation est conçue et animée avec cet objectif en «toile de fond».

Chaque formation est construite selon les principes de l'alternance pédagogique et la participation des stagiaires. Les méthodes et techniques pédagogiques varieront et les formateurs proposeront à chacun de participer et de s'impliquer dans son propre apprentissage.

Pour prendre en compte les différents modes d'apprentissages chez l'adulte et s'assurer de l'efficacité de la formation, les formateurs alterneront diverses méthodes pédagogiques au cours de cette formation : méthode interrogative, magistrale, analogique, découverte. En plus des observations naturalistes et des exercices sur le terrain, les techniques pédagogiques seront variées et interactives



Hibou des marais en soins - photo Marie Lagarde

Retrouvez l'ensemble des formations proposées sur notre site internet : <http://lpoaquitaine.org/>

Les prochaines sessions de formations concernent la formation aux soins à la faune sauvage. Cette formation divisée en deux sessions, une session initiation et une session approfondissement auront lieu respectivement le 22 et 29 novembre 2013 au siège de la LPO à Villenave d'Ornon.

La session initiation vise les bases techniques et méthodologiques pour prendre en charge un animal sauvage emmené ou signalé tandis que la session d'approfondissement a pour objectif de transmettre les connaissances et les compétences pour réaliser des premiers soins sur un animal sauvage.

Les expositions



Verre, piège mortel

Chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent en France après avoir heurté une vitre. Quelles sont les sources de danger ? Comment réduire le phénomène de transparence et l'effet miroir ? Quelles sont les alternatives au verre ? Peut-on corriger le problème ou doit-on l'anticiper ?

L'exposition présente de manière didactique, grâce à des nombreuses illustrations, les solutions à ce problème, qui représente l'une des premières causes de mortalité chez les oiseaux.

6 panneaux (2000 x 850mm) en couleur sur Roll'Up (support d'exposition autonome), chaque panneau étant conditionné dans un sac de transport. Exposition réalisée par la LPO France et :



Biodiversité et patrimoine bâti



Découvrez la faune qui vit dans nos murs pour mieux l'accueillir et cohabiter avec elle.

Les villes et les villages sont l'habitat des Hommes... mais pas seulement. Cette exposition est une invitation à découvrir la faune qui vit dans nos murs pour mieux l'accueillir et cohabiter avec elle. Villes, villages, hameaux, bâtiments sont autant d'éléments architecturaux auxquels la faune s'est adaptée et où elle a souvent choisi de s'établir. A travers les quatre panneaux de cette exposition, découvrez quelle faune de proximité peut être accueillie et les méthodes pour construire et rénover afin de sauvegarder cette biodiversité de proximité.

4 grands panneaux autoportants, (73 x 198 cm)
Conception : LPO Vienne, adaptée par la LPO PACA.

Devenez acteurs

Les refuges



Possédant une solide expérience de terrain, ce programme permet d'accompagner les collectivités, entreprises, établissements pédagogiques et particuliers dans l'aménagement de la trame verte et bleue au sein des villes, ainsi que la gestion raisonnée des parcs, jardins, balcons et bâtiments pour favoriser la biodiversité.

Le 1er réseau de jardins écologiques en France. Ce programme existe depuis 1921. Aujourd'hui les refuges c'est :

- 15 500 Refuges
- 25 400 ha
- 812 établissements
- 225 collectivités & entreprises
- 280 Refuges balcon
- 2,0 ha = superficie moyenne d'un refuge

Programme « Oiseaux des jardins »

Par Ondine Filippi-Codacioni

Contexte et rappel du protocole

Ce programme de sciences participatives, mis en place par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la LPO en 2012, vise à étudier l'impact de différents facteurs, tels que le réchauffement climatique, l'apport hivernal de nourriture ou la présence de certaines espèces végétales sur ces populations. Tout le monde peut contribuer à cet observatoire, il suffit de se rendre sur le site et de créer un jardin (surface bien délimitée). Si possible les comptages doivent s'effectuer une fois par semaine sinon autant de fois que les observateurs le souhaitent. Toutefois, au minimum, le dernier week-end de janvier (oiseaux hivernants) et le dernier week-end de mai (oiseaux nicheurs) doivent être renseignés.

En Aquitaine, la saisie se fait sur faune-aquitaine.org, dans l'onglet « oiseaux des jardins ». L'observateur doit renseigner la date, la durée d'observation et le nombre d'individus par espèce observée. Les données saisies concernent uniquement les oiseaux qui utilisent le jardin pour s'alimenter, se cacher, se nourrir ou se reproduire. Ceux qui le survolent ne sont pas à saisir hormis les hirondelles, les martinets et les rapaces. Ce programme permet de suivre au moins 52 espèces d'oiseaux régulièrement présents dans les jardins et près des maisons.

Le programme en Aquitaine

Ce programme de sciences participatives est très bien suivi en Aquitaine avec 404 jardins en 2013 répartis sur l'ensemble du territoire (Figure 1). En 2012, 200 jardins avaient été créés et en 2013, 204 nouveaux de plus. Quatre-vingt-onze jardins ont été suivis les 2 années.

Le département ayant le plus de jardins est sans surprise celui de la Gironde puisque c'est le plus peuplé. Le second est celui des Pyrénées-Atlantiques, suivi des Landes, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne (Figure 2).

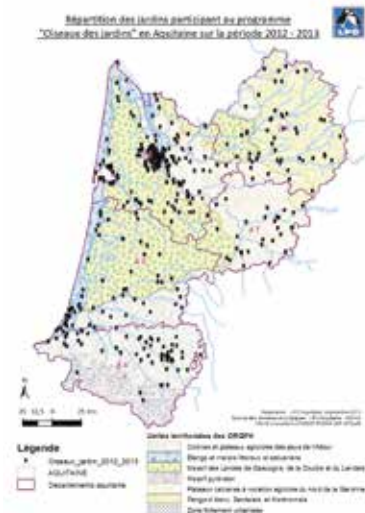


Figure 1. Localisation des jardins du programme « Oiseaux des jardins » en Aquitaine en 2012 et 2013 (En médaillon, les jardins du programme en France, <http://www.oiseauxdesjardins.fr/>).



Figure 2. Répartition des jardins par départements

Les espèces

Le nombre d'espèces contactées par ce programme en Aquitaine est de 147. Les 10 espèces les plus fréquentes sont présentées dans le tableau 1. La liste complète est fournie dans le tableau 2.

| Espèces | Nb. observations | % |
|-----------------------|------------------|------|
| Merle noir | 1899 | 7,91 |
| Mésange charbonnière | 1685 | 7,02 |
| Moineau domestique | 1572 | 6,55 |
| Tourterelle turque | 1508 | 6,38 |
| Mésange bleue | 1482 | 6,22 |
| Rougegorge familier | 1454 | 6,06 |
| Pinson des arbres | 1351 | 5,63 |
| Verdier d'Europe | 1024 | 4,27 |
| Étourneau sansonnet | 970 | 4,04 |
| Chardonneret élégant | 805 | 3,35 |
| Sittelle torchepot | 744 | 3,10 |
| Acenteur mouchet | 735 | 3,06 |
| Pie bavarde | 723 | 3,01 |
| Rougequeue noir | 599 | 2,47 |
| Fauvette à tête noire | 436 | 1,82 |
| Bergeronnette grise | 408 | 1,70 |
| Tarin des aulnes | 403 | 1,68 |
| Grive musicienne | 399 | 1,64 |
| Cornelle noire | 370 | 1,54 |
| Pic vert | 370 | 1,54 |

Parmi les espèces les plus rares rencontrées dans ce programme par les observateurs aquitains, on peut citer le Bouvreuil pivoine et le Pic mar. Parmi les excentricités de ce programme, on peut noter le Vautour fauve qui a sans doute été observé depuis un jardin au pied de la montagne basque...

Tableau 1. Les 10 espèces les plus contactées par le programme « Oiseaux des jardins » en Aquitaine.

| | | | |
|-----------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Acenteur mouchet | Cigogne noire | Grive musicienne | Pic épeiche |
| Aigle botté | Circaète Jean-le-Blanc | Grosbec casse-noyaux | Pic épeichette |
| Aigrette garzette | Corbeau freux | Grue cendrée | Pic mar |
| Alouette des champs | Cornelle noire | Guêpier d'Europe | Pic noir |
| Aucune espèce | Coucou gris | Héron cendré | Pic vert |
| Barge à queue noire | Crabier chevelu | Héron garde-boeufs | Pie bavarde |
| Bécasse des bois | Cygne tuberculé | Héron pourpré | Pie-grièche écorcheur |
| Bécassine des marais | Echasse blanche | Hibou des marais | Pigeon biset "de ville" |
| Bergeronnette des ruisseaux | Effraie des clochers | Hirondelle de fenêtre | Pigeon ramier |
| Bergeronnette grise | Elanion blanc | Hirondelle de rivage | Pinson des arbres |
| Bergeronnette printanière | Engoulevent d'Europe | Hirondelle rustique | Pinson du Nord |
| Bernache du Canada | Épervier d'Europe | Huppe fasciée | Pipit des arbres |
| Bihoreau gris | Étourneau sansonnet | Hypolaïs polyglotte | Pipit farlouse |
| Bondrée apivore | Faisan de Colchide | Léiothrix jaune | Pouillot fitis |
| Bouscarle de Cetti | Faucon crécerelle | Linotte mélodieuse | Pouillot véloce |
| Bouvreuil pivoine | Faucon hobereau | Loriot d'Europe | Roitelet à triple bandeau |
| Bruant des roseaux | Faucon pèlerin | Martinet à ventre blanc | Roitelet huppé |
| Bruant fou | Fauvette à tête noire | Martinet noir | Rosignol philomèle |
| Bruant jaune | Fauvette des jardins | Martin-pêcheur d'Europe | Rougegorge familier |
| Bruant proyer | Fauvette grisette | Merle à plastron | Rougequeue à front blanc |
| Bruant zizi | Foulque macroule | Merle noir | Rougequeue noir |
| Busard des roseaux | Fuligule milouin | Mésange à longue queue | Rousserolle effarvate |
| Busard Saint-Martin | Fuligule morillon | Mésange bleue | Sarcelle d'été |
| Buse variable | Gallinule poule-d'eau | Mésange charbonnière | Sarcelle d'hiver |
| Calopsitte élégante | Geai des chênes | Mésange huppée | Serin cini |
| Canard carolin | Gobemouche gris | Mésange noire | Sittelle torchepot |
| Canard chipeau | Gobemouche noir | Mésange nonnette | Tarin des prés |
| Canard colvert | Goéland leucophaée | Milan noir | Tarier pâtre |
| Canard souchet | Grand Corbeau | Milan royal | Tarin des aulnes |
| Chardonneret élégant | Grand Cormoran | Moineau domestique | Torcol fourmilier |
| Chevalier guignette | Grande Aigrette | Moineau friquet | Tourterelle des bois |
| Chevalier sylvain | Grèbe castagneux | Mouette mélanocéphale | Tourterelle turque |
| Chevéche d'Athéna | Grèbe huppé | Mouette rieuse | Traquet motteux |
| Choucas des tours | Grimpereau des jardins | Oie cendrée | Troglodyte mignon |
| Chouette hulotte | Grive draine | Oie domestique | Vanneau huppé |
| Cigogne blanche | Grive litorne | Perdrix rouge | Vautour fauve |
| | Grive mauvis | Perruche ondulée | Verdier d'Europe |

Liste des espèces contactées par le programme « Oiseaux des jardins » en Aquitaine.

Vous avez des photos de la nature en ville ?

Recherches de photos sur la Nature en ville

Nous sommes à la recherche de clichés de nos charmantes petites bêtes en milieu urbain et de manière générale de témoignages photographiques de la présence du vivant à nos côtés.

Au cours d'une ballade ou sur le pas de votre porte si vous disposez de clichés d'oiseaux, d'insectes, de mammifères ou même des photos sur des murs ou des toitures végétalisées et que vous souhaitez les partager, vous pouvez nous les envoyer par mail à l'adresse suivante :

magali.contrasty@lpo.fr

Agenda des événements

Novembre

| Date | Site | Thème | Contact | Durée | Tarif |
|----------------------|---|---|---|------------|-----------------|
| Sam 16 | 8 Clauvey | Limicoles hivernants du Bassin | LPO Aquitaine 05 56 91 33 81 | Après-midi | Gratuit |
| Dim 14 | Agen | Hivernants | Aline Bonzoumet 06 32 46 84 74 | Matin | Gratuit |
| Dim 17 | 11 Domaine de Certes | Un matin d'hiver avec les oiseaux du Bassin | Betty Maffre 05 59 62 73 97 | Matin | 8€ / 6€ |
| Sam 23 | 14 Gujan Mestras | Les oiseaux des rives sud du Bassin d'Arcachon | Nathalie Bos 05 56 82 41 69 | Matin | Gratuit |
| Dim 24 | 9 Jétée d'Andemos | L'hivernage de la Bernache cravant sur le Bassin d'Arcachon | LPO Aquitaine 05 56 91 33 81 | Journée | Accueil Gratuit |
| Sam 30 | 43 St Martin de Seignanx | Les premières grues hivernantes | Jean-Pierre Gans 05 56 98 58 78 | Matin | Gratuit |
| Sam 30 | 28 Les Eyries | Sortie Grand-Duc d'Europe | Daniel Rat v05 47 28 50 96 | Soirée | Gratuit |
| Jusqu'au 15 novembre | 40 42 44 Cols d'Organbidexka, de Lizarieta et Redoute de Lindux | Observation de la migration postnuptiale | LPO Aquitaine / Pays basque 05.59.65.97.13 | Journée | Accueil Gratuit |

Décembre

| Date | Site | Thème | Contact | Durée | Tarif |
|--------|--------------------------|---|--|------------|-----------------|
| Dim 01 | 9 Jétée d'Andemos | L'hivernage de la Bernache cravant sur le Bassin d'Arcachon | LPO Aquitaine 05 56 91 33 81 | Journée | Gratuit |
| Sam 07 | 52 Nord de Pau | A la recherche de l'élanion blanc | Jean-Claude Allemand 05 59 81 27 83 | Matin | Gratuit |
| Sam 07 | 39 Biscarrosse/Sanguinet | Les oiseaux des grands lacs Landais | Jean-Pierre Gans 05 56 98 58 78 | Journée | Accueil Gratuit |
| Dim 08 | Moirax | Oiseaux rupestres et des coteaux | Aline Bonzoumet 06 32 46 84 74 | Matin | Gratuit |
| Sam 14 | 26 Cadarsac | Hivernage des oiseaux d'eau en Libournais | Nathalie Bos 05 56 82 41 69 | Après-midi | Gratuit |

Opération tournesol 2013

C'est le moment de commander votre tournesol bio pour les oiseaux !

Chaque automne, la LPO, en partenariat avec un agriculteur bio du Sud-Gironde, vous propose du tournesol pour vos mangeoires. Renvoyez le bon de commande ci-dessous à la LPO Aquitaine avec votre chèque.



**OPERATION
TOURNESOL 2013**
Bon de commande



Nom

Prénom

Adresse

.....

N° Tel

Mail

Quantité : 15 kg

Conditionnement :

15 Kg :

20,00 €

TOTAL :€

Votre lieu de retrait :

- Villenave d'Ornon 33
 Audege 33
 Mont de Marsan 40
 Labenne 40
 Bergerac 24

Le retrait à Villenave d'Ornon devra s'effectuer le 16/11/13

Pour les autres retraits, nous contacter

A retourner accompagné de votre règlement par chèque

à l'ordre de la LPO Aquitaine avant

le 10 novembre 2013 à :

LPO Aquitaine- 433 chemin de Leysotte – 33140 Villenave d'Ornon

Une fête exceptionnelle pour les bénévoles!

Pour vous remercier de votre mobilisation, l'équipe de la LPO vous invite le mercredi 18 décembre à 18h à un vin d'honneur.

Un moment chaleureux pour partager avec vous la clôture de l'année 2013, et faire ensemble un bref bilan des actions bénévoles qui l'ont enrichie.

Siège de la LPO Aquitaine
433 Chemin de Leysotte
33 140 Villenave d'Ornon

Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 7 décembre.
Tél: 05 56 91 33 81
Mail: mathieu.samiel@lpo.fr

Zoom sur les services civiques de la LPO Aquitaine



Marine Baconnais

Marine Baconnais est arrivée au sein du centre de sauvegarde de la LPO le 27 mai dernier pour un service civique de 8 mois. Ses principales missions sont d'aider l'équipe en place pour les soins, les nourrissages et l'entretien de la structure. Marine a également un rôle de médiateur pour le centre de sauvegarde lorsqu'elle renseigne les particuliers au téléphone, qu'elle anime des relâchés publics d'oiseaux et qu'elle participe à la mise à jour du site internet. Sa motivation et son engagement font d'elle un excellent élément qui a su s'intégrer au sein de l'équipe de salariés et de bénévoles, non seulement sur le plan intellectuel mais également humain. Nous la remercions pour son investissement au sein de l'association.



Noëlie Boutros

C'est dans ce même contexte de développement des activités liées à la protection de la nature de proximité que Noëlie Boutros a intégré l'équipe de la LPO.

Après un stage de licence professionnelle au printemps 2013, elle nous est revenue début septembre pour une durée de 8 mois.

Elle creusera les pistes pour faire connaître et valoriser les Refuges LPO en tant qu'ambassadrice, et aidera à la mise en place d'événements pour faire connaître les actions de l'association. La motivation qu'elle a montré lors de son

stage et sa grande facilité à intégrer l'équipe promet de beaux projets pour les 8 mois à venir.

LPOinfo
 Bulletin édité par l'Association Locale Aquitaine
 433 chemin de Leysotte, 33140 Villenave d'Ornon
 Tél et Fax : 05 56 91 33 81
 Courriel : aquitaine@lpo.fr
 Site web : <http://lpoaquitaine.org>
 Directeur de la publication : Olivier Le Gall
 Comité de lecture : Marie-Françoise Canevet, Philippe Germain, Françoise Pointfer, Annabelle Roca, Jean-Pierre Viry
 Mise en page, réalisation : Atypicom, Gigraphe
 Impression : Imprimeur respectueux des normes environnementales
 N°ISSN : 12807370 - dépôt légal : octobre 2013

Papier recyclé